

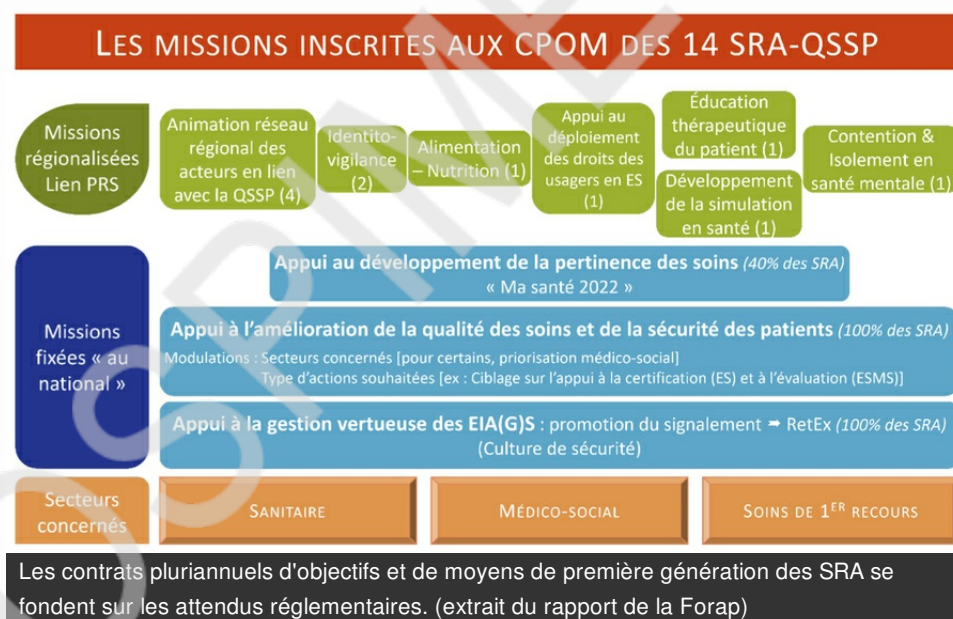
Qualité

L'état des lieux des structures d'appui à la qualité les conforte et appelle des renforts

Publié le 09/06/22 - 18h04

En vue de la nouvelle génération à venir de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients, leur fédération formule quelques préconisations. Elle cherche à renforcer leur positionnement tant national que régional au regard des enjeux. État des lieux.

Cinq ans après la publication du décret définissant leur organisation (lire notre [article](#)), les structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients (SRA) sont bien implantées sur le territoire français. Il en existe quatorze pour les dix-sept régions existantes. L'ensemble est fédéré au sein de la Fédération des organismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques en santé (Forap), qui s'est autosaisie d'un état des lieux. Le rapport vient de paraître ce 9 juin. Ce travail porte l'ambition de poursuivre l'amélioration du fonctionnement et l'interconnaissance des SRA tant sur le plan national que dans leur place en région, écrivent les auteurs.



100% des SRA sont pourvues d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) signé entre 2018 et 2020 pour une durée de cinq ans. Leur renouvellement approche donc. La Forap souligne que ces contrats de première génération conclus avec l'ARS "se fondent sur les attendus réglementaires" : missions d'appui à la gestion vertueuse des événements indésirables associés aux soins et missions d'appui aux professionnels pour l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Certaines structures tiennent aussi des missions plus particulières : appui au développement de la pertinence des soins, actions en lien direct avec le projet régional de santé, animation d'une communauté d'apprentissage en ville.

Bientôt des Cpom 2^e génération

La Forap formule dès lors quelques préconisations pour les prochains Cpom, en construction entre 2023 et 2025. Elle estime par exemple que l'attribution de missions plus régionalisées, déjà initiées par endroit, pourrait constituer un atout pour conforter la dynamique régionale. La SRA pourrait aussi être positionnée comme renfort du réseau des acteurs régionaux s'agissant de la politique d'amélioration de la qualité et de la pertinence des soins. La fédération pense également nécessaire de préciser les attendus auprès des professionnels libéraux. En outre, le modèle des structures qui s'appuie sur une pluralité de périmètres d'intervention, des approches participatives et des compétences, pourrait faire sens dans de nouveaux modes de travail et de collaborations des organisations. La place des usagers est également à travailler. Enfin, écrit la Forap, *"une réflexion sur le déploiement d'indicateurs de suivi, au regard des actions prévues au Cpom, nécessiterait d'être engagée en amont de la conclusion des futurs Cpom, afin d'affiner le cadre du dialogue de gestion annuel entre ARS et SRA"*.

Évolutions opérationnelles et fonctionnelles

La Forap pose aussi, dans son rapport, la question des perspectives vers lesquelles pourraient évoluer les modalités opérationnelles des SRA. Celles-ci mettent en œuvre des formations (dont e-learning), mettent à disposition des outils et des méthodes, proposent des accompagnements sur site et personnalisés, réalisent des enquêtes et organisent des réunions et animations régionales avec les professionnels par secteur d'activité ou par spécialités. Leur fédération suggère alors d'articuler les travaux portés par les SRA avec la certification périodique des professionnels de santé et le développement professionnel continu. Elle invite au déploiement d'innovations en matière de communication et de pédagogie (webinaire, simulation en santé...). Elle milite pour la mise en place dans toutes les régions d'un réseau régional de vigilances et d'appui (Reva) dans lesquelles les SRA pourraient s'intégrer pour la gestion des événements indésirables.

S'agissant des modalités de fonctionnement, la Forap s'interroge aussi au vu des particularités régionales. Ces dernières doivent, selon elle, impérativement être prises en compte : offre de soins, distances géographiques, population... *"Il s'agit d'éléments structurants pour la déclinaison des actions par les SRA sur leur territoire. Toutefois, elles ne doivent pas être limitatives d'un socle commun de financement ciblé"*.

En conclusion de cet état des lieux, la Forap invite à soutenir l'implantation des structures dans 100% des régions, à évaluer leur place et les actions menées. Les structures ont en outre un rôle à jouer dans la rédaction d'une feuille de route nationale en matière de sécurité des patients et dans le cadre de la révision des programmes régionaux.

Repères

Les SRA sont des structures à but non lucratif, mises en place par les ARS pour apporter une expertise médicale, technique et spécifique en faveur de la culture de sécurité tant aux établissements de santé et médico-sociaux qu'à tout professionnel de santé quels que soient son lieu et son mode d'exercice. Elles s'appuient sur des méthodes promues par la Haute Autorité de santé. Leurs activités sont régies par des principes communs : indépendance méthodologique et des process d'évaluation ; confidentialité et sécurité des données ; transparence de fonctionnement et subsidiarité au regard des politiques propres à chaque établissement.

Liens et documents associés

- Les forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau RH et budgétaire [PDF]
- Le rapport de la Forap [PDF]

Pia Hémary

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>